

DATE DE CONVOCATION : 23 MARS 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – M. VILLEGER – K. GAI - J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – P. ORMECHE – E. RAMBEAU - S. HIBON-MINET - P. FRÉON – J.P. ZUCCHI – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M. CLERC – N. ARILLA donne pouvoir à G. MICHELY – S. LABROUSSE donne pouvoir à B. LAFAYE.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS: G. MIGNON – N. ARILLA – S. LABROUSSE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: P. FRÉON

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DE LA COMMUNE

CONSIDÉRANT la confirmation des résultats par Monsieur le Trésorier,

CONSIDÉRANT la conformité des résultats entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion,

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-sur-Charente, après s'être assuré des vérifications comptables :

- ✓ la réalisation de l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- ✓ l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires sur le budget principal de la commune,
- ✓ la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare **PAR 23 VOIX POUR** que le Compte de Gestion du budget principal de la commune, dressé pour l'année 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

CONFORME

Le Maire

LEVESQUE

POUR EXTRAIT

Jean-Louis